



SAINT-PARRES-AUX-TERTRES



Fiche d'identité

STRUCTURE

Commune de Saint-Parres-aux-Tertres

TYPE DE COLLECTIVITE

Petite Ville (3171 hab)

LABEL

Reconnaissance
Territoires Engagés
pour la nature 2021



Contact

Contactez la mairie :
03 25 72 12 30



Territoire

Saint Parres aux Tertres est une commune de 3200 habitants accolée à Troyes Champagne Métropole. Son territoire encore relativement préservé est ceinturé par deux rivières, la Seine et la Barse, ainsi que par le marais de Villechétif classé en zone Natura 2000. Elle abrite encore 10 % de forêts classés en espaces boisés à conserver.

Enjeux territoriaux

La commune subit une pression urbaine forte liée à la métropole Troyenne. Faire prendre conscience aux habitants de Saint-Parres-aux-Tertres de la qualité environnementale de leur commune et les rendre acteurs de la protection de sa biodiversité est l'un des objectifs principaux de la municipalité. A ce titre la municipalité travaille avec les écoles où elle a mis en place un éco-pâturage. Elle organise chaque année une Fête de la Nature, et participe à la Nuit internationale de la Chauve-souris. Son bulletin municipal « le Patroclien », fait systématiquement état d'une rubrique « cadre de vie - environnement ».

Résumé du plan d'actions

Le plan d'actions de la commune est riche. Il s'appuie sur un Atlas de la Biodiversité Communale lancé en 2021 qui comprend notamment:

- La révision du PLUi en y incluant la restauration de la TVB,
- La restauration de milieux naturels dans la zone commerciale de la commune,
- La mise en place de conventions avec les agriculteurs pour effectuer des fauches tardives et/ou des appauvrissements de milieux pour favoriser la biodiversité pionnière,
- Le lancement d'une étude en 2022 pour mettre en place des îlots de fraîcheur en ville avec l'aide d'un architecte paysagiste,
- La réduction de la pollution lumineuse en remplaçant l'actuel équipement par des lampes LED et par une restriction horaires de minuit à 5 heures.
- La construction d'une ou deux tours à hirondelles, pose de nichoirs à chauve-souris, création d'hôtels à insectes...
- la mise en place de nouvelles voies cyclables et l'installation de bornes de recharge.

